

Belgique

Business Guide

Rédigé par:

Ambassade de Suisse en Belgique

Bruxelles, novembre 2016

ENTRÉE ET SORTIE (FORMALITÉS)

La Belgique fait partie de l'espace Schengen. Les ressortissants suisses peuvent entrer et sortir avec leur carte d'identité ou leur passeport.

ENTRÉE / SÉJOUR

En vertu de l'accord UE-Suisse sur la libre circulation des personnes, les ressortissants suisses peuvent vivre et travailler librement dans l'UE. Si vous entrez en fonction ou séjournez plus de trois mois dans l'un de ces pays, vous devez néanmoins vous annoncer auprès des autorités compétentes. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les conditions d'entrée/séjour veuillez consulter www.eda.admin.ch/bruxelles ou www.dofi.fgov.be.

LANGUES DE TRAVAIL

Le respect des sensibilités linguistiques très vives que connaît le Royaume avantagera considérablement celui qui en tiendra compte. De ce point de vue, l'usage du français en Wallonie et celui du flamand en Flandre sont recommandables. La Région de Bruxelles-Capitale est bilingue français/flamand. La pratique de l'allemand est un atout dans la Communauté germanophone. L'anglais est largement pratiqué et est, en Flandre, préféré au français pour celui qui ne maîtriserait pas le flamand.

PROTECTION DE LA SANTÉ

Pas de mesure spéciale à prévoir.

FUSEAU HORAIRE

Identique à celui de la Suisse (UTC +1), également concernant le passage de l'heure d'été (UTC +2) à l'heure d'hiver et vice-versa.

CLIMAT

Le climat est relativement doux en été (environ 18°C) en basse Belgique, mais ne dépasse que rarement les 15°C en haute Belgique ainsi que dans les régions côtières. En revanche, en hiver le climat y est relativement frais puisque les températures moyennes oscillent entre 2 et 4°C en basse Belgique et sur la côte, et même aux alentours de 0°C en haute Belgique.

FÊTES ET JOURS FÉRIÉS NATIONAUX

- Le 1er janvier (jour de l'An)
- Pâques et le lundi de Pâques (dates variables)
- Le 1er mai (fête du Travail)
- L'Ascension (6e jeudi après Pâques)
- La Pentecôte et le lundi de la Pentecôte (7e dimanche et lundi après Pâques)
- Le 21 juillet (fête nationale)
- Le 15 août (Assomption)
- Le 1er novembre (Toussaint)
- Le 11 novembre (Armistice de 1918)
- Le 25 décembre (Noël)

A noter que les Services publics fédéraux sont également fermés le 15 novembre (fête du Roi). Il convient, par ailleurs, de se renseigner pour ce qui est des diverses fêtes régionales.

APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Voltage : 220 V Fréquence : 50 Hz. Prises électriques conformes au standard européen.

MOYENS DE PAIEMENT

La majeure partie des cartes de crédit est acceptée sans difficultés, de même que l'émission de chèques et la pratique des transferts bancaires. On trouve de nombreux 'Bancomats' dans tout le pays.

MONNAIE

L'euro est la monnaie nationale depuis janvier 2002.

TRANSPORTS

Grâce à sa situation centrale en Europe, de nombreuses compagnies d'aviation de divers pays et continents considèrent la Belgique comme une base européenne. On y a ainsi une connexion directe avec de nombreuses destinations internationales. La Belgique est également connectée à un réseau ferroviaire international particulièrement performant (TGV vers la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne). Elle est au bénéfice d'un réseau routier dense et de bonne qualité, pour lequel aucun paiement n'est demandé sauf pour les [poids lourds](#). Il convient toutefois de prendre en compte les fréquents embouteillages aux heures de pointe. Le système de transports urbains dans les principales villes est efficace. La Belgique dispose d'installations portuaires de vastes dimensions et très modernes (Anvers, Zeebruges). En revanche, les chemins de fer nationaux (SNCB) sont à moderniser. Malheureusement, il n'existe aucune ligne rapide entre la Belgique et la Suisse.

HOTELS

La Belgique dispose d'hôtels de toutes catégories répondant aux exigences internationales. On sera attentif à leur haut degré d'occupation, et donc à la nécessité de prévoir des réservations longtemps à l'avance. A Bruxelles, les prix des hôtels sont élevés, surtout pendant de grands congrès et expositions (par exemple Seafood Expo).

www.hotels.be

TÉLÉPHONE

La Belgique se situe au centre d'un réseau de télécommunications de premier ordre. Le préfixe international pour la Belgique est le 0032, suivi de 8 numéros. Les portables suisses peuvent bien entendu être utilisés en Belgique, même s'il est alors préférable de vérifier le prix de roaming au préalable.

ADRESSE DE L'AMBASSADE DE SUISSE EN BELGIQUE

Ambassade de Suisse
26 Rue de la Loi - Bte 9
B - 1040 Bruxelles
Tél. 0032 2 285 43 50
bru.vertretung@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/bruxelles

Pour les affaires consulaires, il convient de s'adresser au Centre consulaire régional à La Haye :

Centre consulaire régional Benelux
Lange Voorhout 42
NL-2514 EE Den Haag
Tél. 0031 70 364 28 31
benelux@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/benelux

ADRESSE DE L'AMBASSADE DE BELGIQUE EN SUISSE

Ambassade de Belgique
Weltpoststrasse 4
Postfach 8
CH-3000 Bern 15
Tél. 0041 31 350 01 50
bern@dipobel.fed.be
<http://www.diplomatie.be/bernfr/>

CONSEILS POUR ENTAMER DES RELATIONS D'AFFAIRES

Le contact d'entreprise à entreprise est la règle et n'obéit pas à un code particulier. On restera néanmoins attentif à la régionalisation du commerce extérieur, laquelle implique un ancrage régional des entreprises, plus particulièrement des PME qui contribuent pour une grande partie au tissu économique belge. On s'adressera aux différents offices régionaux de promotion du commerce extérieur et des investissements, ainsi qu'aux diverses fédérations professionnelles, puissantes en Belgique.

Flandre

Flanders Investment & Trade

Koning Albert II-laan 37
B-1030 Bruxelles
Tél. 0032 2 504 88 71
info@fitagency.be
www.flandersinvestmentandtrade.com

Wallonie

AWEX

Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers
Place Saintelette 2
B-1080 Bruxelles
Tél. 0032 2 421 82 11
mail@awex.be
www.awex.be

OFI / Office for Foreign Investors

Avenue des Dessus de Lives 6
B-5101 Namur
Tél. 0032 81 33 28 50
www.investinwallonia.be

Bruxelles-Capitale

Brussels invest & export

Avenue Louise 500

B-1050 Brussels

Tél. 0032 2 800 40 63

www.investinbrussels.com

Fédérations professionnelles

Fédération des Entreprises de Belgique FEB

Rue Ravenstein 4

B-1000 Bruxelles

Tél. 02 515 08 11

info@vbo-feb.be

www.feb.be

La Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) est la seule organisation interprofessionnelle représentant les entreprises des trois Régions du pays. Ses membres, [les principales fédérations sectorielles du pays](#), représentent les entreprises actives dans les secteurs clés de l'industrie et des services.

USAGES COMMERCIAUX

La Belgique n'obéit pas à des pratiques différentes de celles généralement en usage en Europe. Le Royaume étant un pays au degré élevé d'ouverture sur l'étranger, ses entrepreneurs font preuve d'adaptabilité. On relèvera au passage la forte présence du syndicalisme.

PARTICULARITÉS DU MARCHÉ

La Belgique est un pays au climat hautement concurrentiel, ce qui influence fortement le niveau des prix et les marges de profit.

Date:

Novembre 2016

Auteur:

Ambassade de Suisse, Rue de la Loi 26/Bte 9

B-1040 Bruxelles, Tél. 0032 2 285 43 50

www.eda.admin.ch/bruxelles